

# **Patriarcat et castéisme : Un viol suivi de pendaison illustre le martyr des Indiennes de basse caste**

lundi 2 juin 2014, par [BOUISSOU Julien](#) (Date de rédaction antérieure : 31 mai 2014).

L'image sordide s'est répandue à toute allure sur les réseaux sociaux : une assemblée de villageois calmement assis autour de deux adolescentes pendues aux branches d'un manguier. La scène s'est déroulée dans un petit village d'Uttar Pradesh, l'un des Etats les plus pauvres d'Inde, miné par les conflits entre castes. L'autopsie a révélé que les deux jeunes filles de 14 et 15 ans avaient été violées avant leur mort, dans la nuit du mardi 27 mai au mercredi.

Les villageois ont attendu, devant les corps suspendus des victimes, l'arrivée des journalistes et des caméras pour faire pression sur la police qui s'est finalement décidée, une dizaine d'heures plus tard, à arrêter les suspects. La veille de la découverte des corps, des policiers avaient insulté, et renvoyé chez lui, le père de l'une des victimes, lorsqu'il était venu signaler la disparition de sa fille.

Les familles accusent la police d'avoir voulu épargner les suspects issus, comme eux, de la caste des yadavs. Une centaine d'étudiants sont descendus dans les rues de Delhi, vendredi, pour demander au gouvernement de sanctionner les policiers. Deux agents ont été mis à pied et deux des trois suspects, arrêtés.

## **« VIOLENCE, PROVOCATION, SENTIMENT D'IMPUNITÉ »**

Dans les zones rurales de cette région du nord de l'Inde, une femme appartient à sa caste avant de s'appartenir à elle-même. Victime de la société patriarcale, elle est aussi la plus exposée aux violences subies par les basses castes.

« *La pendaison des victimes dans un lieu public est un acte de violence et de provocation. C'est la preuve que le sentiment d'impunité règne encore* », déplore la féministe Kavita Krishnan. Malgré la nouvelle loi votée en 2013 prévoyant jusqu'à la peine de mort pour les auteurs de viol, ces derniers sont encore nombreux à se croire invincibles, surtout lorsque les victimes sont au bas de l'échelle sociale et n'ont pas accès à la justice.

Les femmes issues des basses castes sont les damnées des damnés de l'Inde. Elles doivent subir, souvent en silence, violences et discriminations. La liste est longue : prostitution forcée, violences domestiques, viols, négligences en matière de soins médicaux, malnutrition, illettrisme ou avortement sélectif. L'une des rares études publiées sur le sujet, en 2006, par la Campagne nationale pour les droits de l'homme des intouchables (NCDHR) donne un aperçu de l'ampleur de cette tragédie : sur 500 femmes issues de la caste des intouchables, une sur deux déclare avoir subi des agressions sexuelles. Les auteurs de l'étude citent même l'exemple de parents qui marient leur fille dès l'âge de 5 ans de peur qu'elle soit violée et ne trouve plus d'époux.

Les lois existent, mais la justice n'est qu'un rêve lointain pour ces femmes souvent très pauvres. Il arrive que la police tente de les dissuader de porter plainte ou refuse d'enregistrer leur plainte. Parfois ce sont les médecins qui inscrivent dans leur rapport que la victime était habituée aux

rapports sexuels, suggérant que la fille était « facile », donc consentante. Et la justice se paie cher, non pas pour s'offrir les services d'un avocat, mais pour verser des pots-de-vin, passer des journées au tribunal sans travailler et donc être privé de revenus déjà maigres.

### « LAXISME DE LA POLICE »

Ces femmes s'exposent aussi aux représailles des castes supérieures. Jeudi soir, la mère d'une victime de viol a été battue et déshabillée en public dans l'Uttar Pradesh après que sa fille, de basse caste, a porté plainte. « *Le viol ou toute autre forme de violence sont des armes utilisées comme punition pour avoir transgressé l'ordre établi* », analyse Namrata Daniel, de la NCDHR. Les victimes sont donc nombreuses à choisir le silence.

Elles ont contre elles une société patriarcale et un Etat incapable de protéger leurs droits. « *La triste réalité, c'est que les droits de nombreuses femmes en Inde continuent d'être violés et l'impunité est la norme* », déclarait, en mai 2013, la rapporteuse spéciale de l'ONU sur les droits des femmes, Rashida Manjoo.

Au lendemain des manifestations provoquées par le viol collectif, en décembre 2012, d'une étudiante qui avait succombé à ses blessures, les associations féministes étaient parvenues à imposer une nouvelle loi protégeant mieux les victimes. « *Mais, dans le mouvement féministe, on ne prête pas suffisamment attention aux problèmes des femmes intouchables et, dans le mouvement des intouchables, elles sont ignorées. La caste, la classe et le genre doivent être abordés ensemble* », insiste Namrata Daniel.

Vendredi, la ministre chargée de l'enfance et des femmes, Maneka Gandhi, a annoncé la création d'une cellule de crise pour venir en aide aux familles des deux adolescentes. « *Le laxisme de la police est également responsable de l'incident qui a conduit à [leur] mort* », a reconnu M<sup>me</sup> Gandhi.

**Julien Bouissou** (New Delhi, correspondance)

---

**P.-S.**

\* LE MONDE | 31.05.2014 à 09h59.